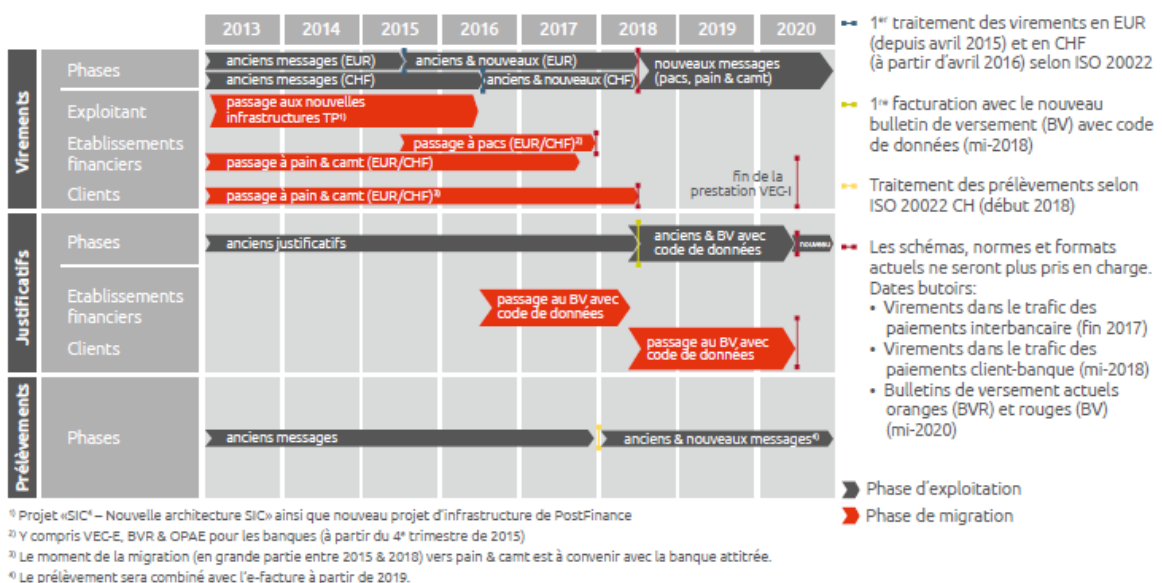


NEWSLETTER – septembre 2016

Harmonisation du trafic des paiements suisse

L'initiative

La norme ISO 20022 est devenue incontournable dans le trafic des paiements. Dans un effort de normalisation, l'ensemble des acteurs de la place financière suisse a mis en place un projet d'harmonisation pour migrer les moyens de paiement suisses vers cette norme. Cette migration affectera les standards existants pour les opérations de virements, de prélèvements, les notifications et le reporting et les bulletins de versement. Elle s'opérera en plusieurs phases, selon un calendrier préétabli, avec des périodes de transition.



Ce que cela implique pour mon entreprise

Cette migration affectera toutes les entreprises suisses. Elle amènera une certaine charge de travail et nécessitera un projet relativement conséquent de coordination et de mise à niveau avec ses partenaires bancaires et les fournisseurs de logiciel de paiements et de communication bancaire. Elle est toutefois également source de nombreuses possibilités d'optimisation qu'il vaut la peine d'évaluer dans le cadre du projet, notamment sur le plan:

- Des processus de paiement (débiteurs et créanciers)
- De la gestion de la trésorerie et de la consolidation de certaines activités
- De la gestion des éléments du fonds de roulement
- De la migration ou de la mise en place d'un système de gestion de trésorerie plus performant et harmonisé pour l'ensemble de vos activités (CH et étranger)

Comment débiter ?

Il est bien sûr primordial de prendre contact avec ses partenaires bancaires ainsi que son fournisseur de logiciel de paiement ou de trésorerie si ce n'est pas déjà fait. Sur la base de checklists détaillées, une migration graduelle et maîtrisée pourra être mise en place. Si cela assurera la continuité d'exploitation, il est conseillé de profiter de cette occasion pour effectuer une revue approfondie des processus liés aux paiements et encaissements ainsi que des divers éléments adjacents et de tenter d'en extraire des mesures d'optimisation.



De l'aide ?

Nous pouvons vous proposer notre assistance pour la gestion de l'ensemble du projet de migration, ainsi que pour la revue des possibilités d'optimisation et la mise en place de celles-ci. Sur la base de notre expérience de revue des processus de gestion du trafic des paiements et également de migration ou de mise en place de logiciel de paiements et de trésorerie, nous pourrions définir avec vous la solution qui vous convient.

Un contact ne coûte rien, alors n'hésitez pas à nous envoyer un email

jerome.vuilleumier@finalta.ch / jacques.billy@finalta.ch